

COUPE REGIONALE

« KATA »

1 - DÉFINITION

En japonais, le mot « KATA » signifie : forme fondamentale.

Le KATA du Judo, Jujitsu, c'est la démonstration des principes de base d'attaque et de défense suivant une progression rigoureuse, résultat de l'expérience et de la réflexion des meilleurs et des plus anciens maîtres du Judo, Jujitsu. Le kata reflète le degré de connaissance et la maîtrise des exécutants.

C'est un puissant outil pédagogique qui permet à tout pratiquant de s'exprimer et de progresser dans la connaissance du judo.

L'épreuve est d'abord un moment de rencontre et d'échange qui doit être emprunt de convivialité et de respect.

L'expression personnelle et la recherche individuelle doit primer sur la comparaison et le résultat.

2 - SEXE

Les couples peuvent être masculins, féminins ou mixtes. Un seul classement sera effectué – quelle que soit la composition du couple : couple mixte, féminin ou masculin.

3 - ANNEES DE NAISSANCE et KATA

1. **Minimes/Cadets :**
 - Grade : Bleu, Marron et Noire
 - Kata : 3 premières séries du Nage No Kata
2. **Juniors et plus :**
 - Grade : Bleu et Marron
 - Kata : 3 premières séries du Nage No Kata
3. **Juniors et plus :**
 - Grade : Noire et plus
 - Kata : 5 premières séries du Nage No Kata
4. **Juniors et plus :**
 - Grade : Bleu et marron
 - Kata : 12 premières du Goshin Jitsu
5. **Juniors et plus :**
 - Grade : Noire et plus
 - Kata : 21 techniques du Goshin Jitsu
6. **Juniors et plus :**
 - Grade : Marron et plus
 - Kata : Ju no Kata complet.

4 - NATIONALITÉ

Française et étrangère telle que définie dans le code sportif.

5 - GRADES - LICENCE-PASSEPORT - CERTIFICAT MÉDICAL

– Ceinture bleue minimum

– Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours

– Passeport de moins de 8 ans –une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée.

– Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo, jujitsu, en compétition datant de moins d'un an.

6 - PARTICIPATION

Les candidats peuvent s'inscrire dans un ou dans plusieurs kata.

Ouvert aux licenciés FFJDA

Pas de droit d'inscription

Pas de frais de déplacement

Les candidats peuvent être licenciés dans deux clubs distincts.

7- NIVEAU D'ORGANISATION

Départemental et Régional.

Pour participer à la phase régionale, les candidats doivent impérativement s'inscrire auprès de leur département respectif.

8 - FORMULE DE COMPÉTITION

Un tour préliminaire sera effectué par chaque couple. A l'issue de cette phase, 2 couples seront retenus pour participer à la finale.

La ½ finale et la finale opposeront les couples en parallèle.

9 - JURY

Chaque jury sera constitué par au moins trois juges d'expression technique.

Critères de jugement identique à ceux utilisés pour le passage de grade FFJDA.

10 - NOTATION

Chaque juge attribuera une note de 0 à 10

Moyenne des 3 notes.

La note est attribuée au couple.

11 – SITUATION PARTICULIERE

Dans le cas où un couple serait composé d'un cadet et d'un junior ou senior ; le couple concourrait dans la catégorie supérieure.

En cas d'ex aequo :

Pour départager les couples : les candidats exécuteront de nouveau leur prestation. Les rôles de Tori et Uke seront inversés

Pour participer à la phase régionale, les candidats doivent impérativement s'inscrire auprès du département d'origine.

Le département d'origine fera le nécessaire auprès de la ligue de Picardie

RAPPEL

Coupe Régionale des "KATA"

Date :

- **Le Samedi 2 janvier 2010**

Lieu :

- **Ressons s/Matz, Gymnase Marceau Vasseur**

Horaires d'inscription :

- **13h30-14h00**

Responsable :

- **Monsieur Jean Pierre DELMAIL ; Responsable Régional « Kata ».**

Sur inscription au secrétariat de la ligue par les départements :

Avant le **21 décembre 2009**.

COUPE REGIONALE

« NE WAZA »

1 - DÉFINITION

Le ne-waza (travail au sol) est une des composantes importantes du judo-jujitsu. La richesse du patrimoine technique dans ce domaine est à la hauteur de sa grande efficacité et de sa valeur éducative.

La mise en place de tournois spécifiques de ne-waza ambitionne de redynamiser ce secteur à partir d'une réglementation propre permettant à des pratiquants de tous âges de travailler en toute sécurité.

Plusieurs formules d'organisation et d'arbitrage peuvent être utilisées.

Objectifs recherchés :

- Encourager la participation du plus grand nombre en adaptant les calendriers et les formules aux réalités du terrain
- Encourager les initiatives de clubs pour l'organisation de ces manifestations
- Privilégier la sécurité des pratiquants et la convivialité
- Arbitrage et encadrement administratif limités aux besoins
- Règlement adapté, qui privilégie les comportements offensifs, la mobilité au sol, l'expression d'un large éventail de techniques et de nombreux comportements tactiques.

2 - SEXE : Féminin et Masculin (activité non mixte)

3 - TENUE DES COMBATTANTS

Ils porteront un judogi blanc (veste et pantalon), propre conforme aux normes précisées dans le code sportif de la FFJDA.

Le 1^{er} combattant appelé, portera une ceinture rouge

Les protections souples (exclusivement) sont autorisées.

4 - GRADES - LICENCE - PASSEPORT- CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceintures verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA , dont celle de l'année en cours
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).

– Certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

5 - ARBITRAGE DES COMBATS

Un arbitre sur la surface assure l'arbitrage du combat

Un juge installé à la table de contrôle assure le suivi des scores en fonction des indications de l'arbitre.

6 - TABLE ET INSTRUMENTS DE CONTROLE

2 commissaires sportifs minimum par table pour assurer le suivi des combats

Pour le 1^{er} : tableau, feuille de match et chronomètre

Pour le 2^e : tableau de marque manuel et/ou électronique

7 - SURFACE DE COMBAT : 6 m x 6 m minimum

8 - DÉROULEMENT DU COMBAT

Après le salut traditionnel debout, le combat commencera debout ou à genou et se terminera par l'abandon d'un des combattants ou à l'issue du temps réglementaire prévu par les règles techniques.

Si à la fin du temps réglementaire, les deux combattants sont à égalité de points et d'avantages, le combat se poursuivra selon le principe de l'avantage décisif.

La durée de la prolongation est égale au temps de combat initial. En cas de nouvelle égalité, la décision sera attribuée par l'arbitre.

9 - TEMPS DE COMBAT PAR CATÉGORIES D'AGES

Catégories	Temps de combat en minutes
Cadets / Cadettes	4
Juniors et seniors M/F	6
Seniors de 36 à 45 ans M/F	5
Seniors de 46 à 55 ans M/F	5
Seniors plus de 55 ans	5

10 - NIVEAUX DE GRADES

Les combattants seront de préférence répartis par niveau de grade :

– Verte

– Bleues, Marrons et Noires

11 - CATÉGORIES DE POIDS

Les combattants seront de préférence répartis par catégories de poids.

Juniors et Seniors masculins : – 60 kg ; – 66 kg ; – 73 kg ; – 81 kg ; – 90 kg ; – 100 kg ; + 100 kg

Juniors et Seniors féminins : – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; – 78 kg ; + 78 kg

Cadets : – 55 kg ; – 60 kg ; – 66 kg ; – 73 kg ; – 81 kg ; – 90 kg ; + 90 kg

Cadettes : – 44 kg ; – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; + 70 kg

12 - LIMITES D' ACTIONS PAR GRADES ET ÂGES

Seniors vétérans : Le départ (ainsi qu'une éventuelle reprise) du combat préconisés un genou au sol.

13 - BLESSURE D'UN DES COMBATTANTS

– L'arbitre stoppera le combat et demandera l'intervention du médecin qui soignera ou informera de l'importance de la blessure le combattant et l'arbitre. Le médecin pourra décider de la suite à donner pour l'abandon après blessure ou de la reprise du combat.

– L'arbitre respectera la décision du médecin.

– Tous les saignements devront être stoppés et les précautions devront être prises pour éviter le contact avec les saignements.

– Temps maximum d'intervention et de soin pendant un combat : 3 minutes.

14 - DÉCOMPTE DES POINTS

Plusieurs formules peuvent être utilisées.

Valorisation des actions conformément aux règles du Judo au sol (FIJ) ou valorisation des actions conformément aux règles du Jujitsu combat au sol (JJIF), d'autres formules sont autorisées à l'initiative des organisateurs.

Un exemple de formule :

– L'abandon ou cri (sur clé ou étranglement) met fin au combat.
La victoire est immédiatement attribuée.

– Pour chaque action valorisée, l'arbitre indique à la table, avec la main portant la couleur du combattant concerné, le nombre de points attribués.

– Toute projection donne 2 points

– Le combattant debout, qui va au sol avec une jambe prise par l'adversaire se verra sanctionné de 2 points (qu'il aille au sol de façon délibérée ou non...)

– Une projection suivie d'un contrôle immédiat en OSAEWAZA tenue 15 secondes donne 2 points + 3 points

– Tout passage de garde ou renversement, ou retournement suivi d'un contrôle en OSAEWAZA (gesa ou shiho) maintenu au moins 5 secondes donne 2 points si tenu 15 secondes 2 points + 3 points..

– Tout contrôle en Osae komi tenu de 5 à 9 secondes 1 point, tenu de 10 à 14 secondes 2 points, tenu 15 secondes 3 points

Les actions suivantes rapportent un avantage :

– Les actions techniques autorisées (Osae komi de moins de 5 secondes, kansetsu waza, shime waza) correctement engagées mais qui n'aboutissent pas à l'abandon de l'adversaire.

15 - TECHNIQUES PROHIBÉES

Actions sanctionnées par SHIDO, Hansokumake : voir règlement judo FFJDA /FIJ

Actions interdites sanctionnées par SHIDO :

- mettre les doigts à l'intérieur des manches de la veste et des jambes du pantalon de l'adversaire
- bloquer intentionnellement le combat
- être passif
- refuser l'affrontement au sol
- avertissement

L'arbitre touche le combattant en lui disant d'évoluer ; en cas de non évolution, 1 SHIDO lui sera attribué.

En cas de faute ayant permis d'avoir un avantage ou une position avantageuse, l'arbitre prononcera MATTE.

Les 2 combattants reprendront le combat dans la position initiale (debout ou à genou).

16 - ÉQUIVALENCE DE POINTS ET PÉNALITÉS

- SHIDO 2 points pour l'adversaire
- 2 SHIDO 4 points pour l'adversaire
- HANSOKUMAKE disqualification
- 3 SHIDO disqualification
- 1 HANSOKUMAKE pour action dangereuse envers l'adversaire ou une attitude contraire à l'esprit interdit la poursuite de la compétition.

17 - SALUT

Le salut traditionnel debout du judo-jujitsu devra être strictement respecté en début et fin de combat.

18 – NIVEAU D'ORGANISATION :

Départemental et Régional.

Pour participer à la phase régionale, les candidats doivent impérativement s'inscrire auprès du département d'origine.

Le département d'origine fera le nécessaire auprès de la ligue de Picardie

RAPPEL

Coupe Régionale “NE WAZA”

Date :

- Le Samedi 2 janvier 2010

Lieu :

- Ressons s/Matz, Gymnase Marceau Vasseur

Horaires d'inscription :

- 14h15-14h45

Responsable :

- Monsieur Christian ISTACE ; Responsable Régional « Jujitsu »

Sur inscription au secrétariat de la ligue par les départements :

Avant le 21 décembre 2009.

COUPE REGIONALE « VETERANS »

1 - DÉFINITION

Cette rencontre nationale doit être considérée comme une animation de qualité et conviviale proposée à tous les pratiquants vétérans.

2 - SEXE : Féminin et Masculin

3 - ANNÉES DE NAISSANCE :

-1969 à 1959

-1960 à 1945

4 - NATIONALITÉ : Française et étrangère telle que définie dans le code sportif.

5 - GRADES - LICENCE - PASSEPORT - CERTIFICAT MÉDICAL

– Ceinture marron minimum

– Deux années de licence F.F.J.D.A. dont celle de l'année en cours.

– Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison sera accordée).

– Certificat médical spécifique obligatoire mentionnant l'absence de contre indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an.

6 - PARTICIPANTS ET ENGAGEMENTS

Les combattants s'inscrivent directement au national s'ils le souhaitent.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids

– féminines : – 52 kg, – 63 kg, – 78 kg et + 78 kg.

– masculines : – 66 kg, – 81 kg, – 100 kg et + 100 kg.

9 - ARBITRAGE

Arbitres vétérans de niveau interrégional et au dessus. Possibilité d'arbitrer avec un arbitre central sur le tapis et un arbitre à la table.

Le ippon arrête le combat. La non-combativité et la sortie de tapis involontaire ne seront pas sanctionnées.

Le judo négatif, l'attitude défensive exagérée, la saisie du pantalon en direct et la sortie de tapis considérée comme comportement négatif seront sanctionnés.

Décision obligatoire.

2 interventions du médecin permises en plus de l'assistance médicale brève habituelle (ongle cassé, saignement, scrotum).

10 - TEMPS DU COMBAT : 3 minutes.

Récupération : dix minutes obligatoires entre deux combats.

11 - FORMULE DE COMPÉTITION : Poules ou tableaux à double repêchage.
« Accompagnement » non autorisé.

12 - NIVEAU D'ORGANISATION : Régional (département possible)

Pour participer à la phase régionale, les candidats doivent impérativement s'inscrire auprès du département d'origine.

Le département d'origine fera le nécessaire auprès de la ligue de Picardie

RAPPEL

Coupe Régionale des "VETERANS"

Date :

- Le Dimanche 28mars 2010

Lieu :

- Soissons – Salle Jean DAVESNE

Horaires d'inscription :

- 14h15-14h45

Responsable :

- Monsieur Claude GROSSEMY ; Responsable de l'ERJJ.

Sur inscription au secrétariat de la ligue par les départements :

Avant le **15 mars 2010.**